



Lettre d'information n°6 – Juin 2015

Te Rau Mata Araï

Le Réseau de prévention, de surveillance et de lutte contre les Espèces Envahissantes de Polynésie française

- ✓ Campagne de sensibilisation : télévision et radio
- ✓ Poursuite du programme espèces envahissantes sur 2015-2016
- ✓ Sauvegarde du titi et du tutururu aux Tuamotu Gambier

Campagne de sensibilisation : télévision et radio

Une campagne de sensibilisation est actuellement en cours. Menée par la Direction de l'Environnement et le groupement espèces envahissantes, celle-ci est constituée d'un spot télé de 37 secondes mettant en scène Mama Roro et Papa Penu et d'un spot radio de 30 secondes. Tous deux seront diffusés en français et en tahitien durant les mois de juillet et août.



Cette campagne a pour but de rappeler les précautions à prendre lors de transports de plantes dans les îles afin de limiter les propagations des insectes tels que la petite fourmi de feu, et des plantes nuisibles.

Poursuite du programme espèces envahissantes sur 2015-2016

L'impact des espèces envahissantes sur la biodiversité de Polynésie française reste une des priorités pour le pays et l'état. Le programme espèces envahissantes mis en place en 2013 pour 2 ans, vient d'être reconduit pour 2 ans supplémentaires grâce à un co-financement des 2 partenaires. Il visera à poursuivre les actions menées en 2013-2014 sur les axes suivant :

- Coordination des actions et animation du réseau
- Gestion d'espèces envahissantes : mise en place de nouvelles actions de lutte
- Formation des publics cibles : agents assermentés, membres d'associations ...
- Poursuite de la communication et sensibilisation auprès du grand public : prévention
- Amélioration de la réglementation

Sauvegarde du titi et du tutururu aux Tuamotu Gambier

Un important projet de restauration est en cours dans les Tuamotu Gambier. Celui-ci a pour but de sauver les dernières populations de deux espèces d'oiseaux polynésiens devenus rares et à présent menacés de disparition : la Gallicolombe érythroptère ou « Tuteururu » (*Alopecoenas erythropterus*) et le Chevalier des Tuamotu ou « Titi » (*Prosobonia parvirostris*).

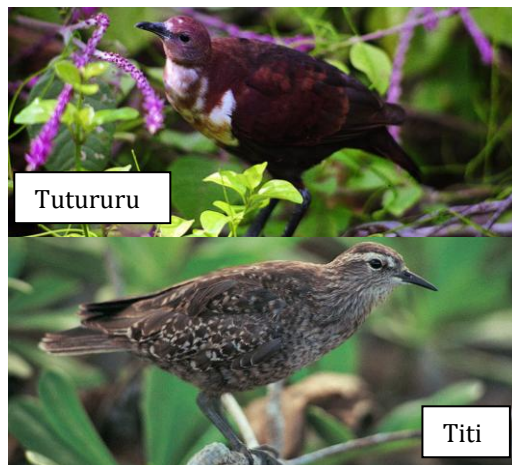
Ce projet est mené par la Société d'Ornithologie de Polynésie (SOP MANU) sur six îles du Sud-Est des Tuamotu et de l'archipel des Gambier afin d'éliminer les prédateurs introduits. Ceci aura un effet bénéfique à la fois sur les oiseaux terrestres (titi et tuteururu), sur les oiseaux marins (fous) et sur les plantes, dont les fruits et les graines peuvent être détruits par les rats. L'association avec l'appui d'experts internationaux et des habitants des Actéon et des Gambier, passera un mois sur chacune des îles afin d'éliminer tous les rats et mener des recherches sur le Tuteururu et le Titi ».

La distance et l'isolement rendent ce projet particulièrement complexe et coûteux. La mission a nécessité l'expédition par bateau de plus de 250 tonnes de matériels vers ces îles éloignées et en grande partie inhabitées, ainsi que l'envoi d'un hélicoptère et d'une équipe de 30 personnes pour mener à bien les travaux de restauration. Ceci a été possible grâce au soutien technique et financier de BirdLife International, Island Conservation, PII (Pacifique Invasives Initiative) et du Ministère Néo-Zélandais de la Conservation (DoC), au soutien financier de l'Union Européenne, de Birdfair/Royaume-Uni, de la Fondation David et Lucile Packard et de sponsors tels que les laboratoires Bell/USA, et à l'assistance du gouvernement de la Polynésie Française et de nombreuses personnes individuelles à travers le monde.

La SOP Manu, a travaillé avec les communautés et les propriétaires fonciers à la préparation de cette opération, y compris en terme de biosécurité, ce qui est crucial pour s'assurer qu'il n'y aura pas de réinvasion par les prédateurs. La collaboration des compagnies maritimes et des organismes gouvernementaux sera essentielle pour empêcher la réintroduction des rats et autres espèces nuisibles sur ces îles.

L'opération pour éradiquer les prédateurs vertébrés introduits a débuté en juin et devrait être achevée en juillet 2015, mais le succès de l'éradication ne pourra être validé qu'au bout d'un an.

Pour plus d'informations, contactez : Thomas Ghestemme, tghestemme@manu.pf; 40 52 11 00



Photos : SOP MANU



Pour plus de renseignements ou pour partager vos projets, n'hésitez pas à nous contacter à invasives@environnement.gov.pf ou au 87 74 68 72